

Société des Poètes et Artistes de France



1

Délégation Régionale SPAF Nouvelle Aquitaine

Règlement du concours de poésie 2026

Chers Poétesses et poètes,

Le concours sera ouvert le premier (1^{er}) janvier 2026 jusqu'au trente et un (31) mars 2026. Tous les textes devront être parvenus au Délégué Nouvelle Aquitaine avant le trente et un (31) mars 2026. Le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats pourront participer avec trois (3) poèmes sur le thème de leur choix dans chacune des deux catégories suivantes :

Catégorie 1 : Toutes les formes poétiques versifiées sont possibles (prosodie classique ou néoclassique) à l'exception de forme libre et libérée.

Catégorie 2 : Poèmes de vers mêlés **Prix Lafontaine**

Pour tous les écrits, le caractère de la police d'écriture sera : calibri 11 sur ordinateur. Pour les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur, nous acceptons les poèmes manuscrits en caractère d'imprimerie afin de faciliter la lecture pour le jury.

Les poèmes en cinq (5) exemplaires figureront sur une feuille aux dimensions A4. Au recto le poème ne dépassant pas trente (30) lignes et un code d'anonymat sera inscrit en haut à droite composé de trois (3) lettres et un nombre de trois (3) chiffres, par exemple ; ANS 026

Une enveloppe cachetée sur laquelle sera inscrit votre code d'anonymat contiendra vos références personnelles : vos nom et prénom ; adresse postale ; n° de tel ; adresse courriel ; code et titre des poèmes présentés.

Les droits d'inscription au concours sont de quinze euros (15 €) en chèque à l'ordre de la SPAF aquitaine. Le chèque d'inscription et de participation au concours sera encaissé à partir du deux (2) avril 2026.

L'ensemble (poèmes, chèque et enveloppe cachetée) sera adressé à :
Christian-Denis Littée
Délégué régional Aquitaine
13 rue des Carmes, Allée du bon Pasteur, 86000 Poitiers

Les poètes qui ne possèdent pas d'adresse électronique ajouteront une enveloppe timbrée pour recevoir le palmarès par voie postale.

La remise des prix aura lieu un samedi de juin 2026. Le lieu et l'heure vous seront communiqués ultérieurement.

Les lauréats recevront dans chaque catégorie :
1^{er} prix ; 2^{ème} prix ; 3^{ème} prix. Un diplôme et une médaille SPAF
Le 1^{er} prix de chaque catégorie aura son poème publié gratuitement dans la revue Art et Poésie de la SPAF nationale dont il recevra un abonnement d'un an.
Le 2^{ème} et le 3^{ème} prix de chaque catégorie sera publié dans le bulletin de la Nouvelle Aquitaine.
Tous les candidats nominés recevront un diplôme de participation nominatif et contre signé par la SPAF Nouvelle Aquitaine. La présence du primé est obligatoire. En cas d'empêchement, il veillera à se faire représenter. Une photographie du groupe des nominés sera publiée dans Art et Poésie. En cas d'absence à la cérémonie de remise des prix, seul le diplôme vous sera adressé.

Au plaisir de vous lire...

Christian-Denis Littée
Délégué Régional Nouvelle Aquitaine
13 rue des Carmes, Allée du bon Pasteur, 86000 Poitiers
06 12 45 04 92 + lien WhatsApp
Amis-associa-et-autres @ hotmail.fr

PS : Toutes les inscriptions qui ne correspondent pas aux conditions ci-dessus seront refusées.

Les poèmes ne pourront pas être proposés les années suivantes.